L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous avons pu, hier soir encore, assister aux trois premiers actes de "Manon". Il y avait une salle convenable, mais pas aussi nombreuse que devait nous le faire espérer une soirée comme celle-là, une troisième représentation d'un véritable petit chef-d'œuvre qui a fait et fait encore salle comble à l'Opéra Comique de Paris, après nous en savons combien de centaines de représentations. On est le temps où l'on pouvait donner ici douze fois de suite, sans désemparer, une opérette comme "La Fille de Madame Angot", une œuvre d'un grand mérite, sans doute, mais qui est loin de valoir "Manon", comme composition, et comme exécution.

Nous persistons à considérer "Manon" comme une œuvre d'une très rare valeur, une des meilleures de l'école française actuelle; une œuvre dans laquelle le compositeur, tout en mettant à profit toutes les ressources de la luthérie moderne, y compris les cuivres qui y tiennent une bonne place, a su conserver intacte la mélodie, et ne pas couvrir les voix par des éclats de trombone ou de cornet.

Nous persistons à dire que l'exécution est excellente et que depuis bien longtemps on n'a joué l'opéra comique ou du genre, de cette excellente façon à la Nouvelle-Orléans.

Mlle Mary y est charmante d'un bout à l'autre, ainsi que M. Merly qui s'y est révélé chanteur et diseur.

Hier encore, il lui a fallu répéter le Rêve, mélodie qui est déjà populaire et sera bientôt sur tous les pianos de notre bonne ville. Très applaudie Mlle Mary, ainsi que M. Montfort qui se tire fort bien d'affaire dans un odieux rôle de sacripant.

On nous apprend, ce soir, que "Manon" sera répétée dimanche, en matinée, avec le même personnel et la même mise en scène, bien entendu. Voilà une bonne occasion pour la foule de passer un après-midi de la plus agréable, de la plus élégante façon. Nous ne comprenons plus notre public de la Nouvelle-Orléans. Il y a huit ou dix ans, il se serait pour entendre "Manon," interprétée ainsi, rué sur le théâtre de la rue Bourbon; il en aurait assiégé les portes. Aujourd'hui, il est presque impossible de faire salle comble, même avec des nouveautés de cette valeur.

—Ce soir, au bénéfice de M. Devilliers, "Le Juive."

Nous avons déjà dit ce que nous pensons de lui et nous savons que le public, le public connaisseur, du moins, est absolument de notre avis sur les mérites de ce chanteur d'élite.

Samedi soir, "La Favorite," avec MM. Soubeyran, Devries, Gardoni, et Mmes Marsa et Lecion.

Dimanche, en matinée, comme nous l'avons déjà dit, "Manon."

Dimanche soir, "La Fille du Régiment," avec Mlle Mary, M. Merly, Mme Cools, dans le rôle de la marquise, et M. Jouanne.

La représentation se terminera par le "Chalet".

Deux opéras comiques, s. v. p., en une seule soirée; le tout aux prix réduits du dimanche.

GRAND OPERA HOUSE.

"L'Algérienne" fait toujours recette au grand théâtre de la rue du Canal avec l'illustre Tartarin de Tarascon et Mlle Marie Tempest, dans le rôle principal.

Nos lecteurs ont pu remarquer à certains coins de rue d'assez grandes affiches où l'on voit un grand et fort gaillard, entouré de chevaux qui exécutent des sauts périlleux. C'est le fameux Wallick entouré des chevaux dressé par lui et à l'aide desquels avec sa compagnie il représente la pièce à sensation et à coups de théâtre intitulée "The Blue Grass King."

M. J. A. Wallick fait ses débuts dimanche soir au Grand Opera House.

THEATRE ST-CHARLES.

Hier soir, au lieu à ce théâtre, la première de "Francesca da Rimini," devant une salle comble.

MM. Warde et James y jouent les principaux rôles et y font applaudir. Les recettes sont nécessairement assurées jusqu'à la fin de la semaine.

Le succès de ces deux remarquables artistes est tel, qu'il leur a fallu accepter un second engagement pour la semaine prochaine.

A partir de dimanche, à "Virginius" et "Francesca da Rimini" succéderont "Othello", "Jules César", de Shakespeare, et "Damon et Pythias".

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Toujours Billy Hersands et le nom même illustre Canee, surnommé le "Black Patti" ainsi que la nombreuse bande de ménestrels qui leur fait compagnie et contribue puissamment aux succès de leurs agréables soirées.

Dimanche, "The Player," par la troupe de Hanlay, un acteur dramatique de premier ordre, qui nous arrive de Boston, précédé de Forrest, les Booth, les Lawrence Barrett.

M. Hauley est sûr de faire des salles combles, toute la semaine prochaine.

Mariage.

On annonce le mariage de M. William H. Brown à Mlle Annie T. Conrad. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, mercredi, le 24 janvier, à 3 heures, à l'Eglise des Jésuites.

UN INSTANTANÉ.—Nous avons sous les yeux une photographie du nouvel établissement Manessier, coin Royal et St-Pierre, prise avant-hier soir, en pleine nuit, à l'aide de la poudre de magnesium, par M. P. E. Carrière, un expert en ce genre. Très réussi, cet instantané, chaque objet s'y distingue parfaitement.

Nous avons reconnu au premier coup d'œil plusieurs physionomies de notre connaissance—M. Leclerc, par exemple, le Capt. Dufourcq, MM. Raoul Bonnet, le Dr Gustave Laumont, G. Bouchoux, G. Cantrelle et bien d'autres dont il serait trop long d'énumérer les noms.

A l'Opéra-Comique. On joue le *Prés-aux-Clercs*.

—C'est toujours charmant! s'extasie un vieil abonné.

—Peut! riposte X....., un irréductible wagnérien. C'est vieux comme *Hérold!*

On joue aux petits jeux chez Mme Z.. et l'aimable Boireau est au milieu d'un cercle de dames, également peintes et attifées; il est condamné à être embrassé par l'une d'elles.

—Chéminée, lui dit-on.

—J'y vais! j'y vais! fait Boireau; je cherche la moins ancienne!

Au bal:

—Dis donc, mon cher Roger, sais-tu quelle est la figure la moins agréable du cotillon?

—?.....

—C'est celle de la maman, qui surveille pendant qu'on fait danser sa fille.

A Paris.

Une dame, en fiacre, passe sa tête à la portière:

—Cocher, quel est ce monsieur, assis à côté de vous, sur le siège?

—Un conseiller municipal, madame! Il a débaptisé les rues et, sans lui, je ne m'y reconnaîtrais pas.

A l'Ecole de droit:

—Dites-moi, monsieur, ce que vous pensez de la reconnaissance des enfants naturels.

—Monsieur, mon père m'a toujours dit qu'ils étaient aussi ingrats que les enfants légitimes.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.

Une pesée de crème de tartre faite du raisin pur, sans sauvetage, alun et autre ingrédient de falsifiant.

40 ANS D'EPREUVE.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 12 Janvier 1894—Indications pour la Louisiane—Temps: beau, s'éclaircissant, vents du nord.

Température du 11 janvier 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	60	14
Midi	69	18
3 P. M.	68	18
6 P. M.	64	16

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Philip Kops à Isabella Mackey; Simon Hall à Margaret Hill; Willie S. Jones à Anna J. Scott; Octave Miles à Juanita French; John L. Hubert à Rosa Romain; George Comfort à Catherine Keber; Thos McChesney à Stella M. Theriot; Thomas Magee à Hattie A. Pullman; Edward Chevalier à Frances Northen; Alcide Joseph Bragier à Palmire Olivier; H. E. Jones à Nettie Zeidler; John Williams à Virginie Vanderbilt; Richard Mc Gawley à la femme divorcée de Joseph Meyers. Marshall Washington à Mlle Matilde Pateraon; Allan R. (Beary) Barker à Mlle Emily G. Fitzgerald; Stanley B Smith à Mlle Margaret J. Cunningham; William Murray à Mlle Elvira Fernandez; Frederick William Armbruster à Mlle Margaret Séraphine Scher; John Ferguson à Mlle Robertine Robert; Gustave Cramborn à Mlle Della Torry; Reuben M. Chisholm à Mlle Geneviève L. Thomas; Henry Smith à Mlle Amanda Meyers; Charles Gustave Schulze à Mlle Aline E. Beneteau.

NAISSANCES—Mmes Salvatore Marino, un garçon; Chas. A. Venus, une fille; Chas Giese, un garçon; Edgard T. Hornot, une fille; Prosper Guidreau, un garçon; George Luquet, une fille; Peter Bunler, une fille; Wm F. Koellnet, un garçon; Emile Degrattery, une fille; Paul Vandiedorre, un garçon; Lane Fels, une fille; Louis Wolff, un garçon; Edward Volker, un garçon; Mme Freisch, un garçon; John Laumann, un garçon; August Rittaer, une fille; Thomas S. Weaver, un garçon; George T. Davis, une fille; John K Covne, un garçon; Urain R. Gasson, un garçon; Karl M. Ferry, une fille; Hoerr, Dirich, un garçon; Louis Gautier, une fille; John F. Marquez, une fille; Joseph F. Hobbs, un garçon; Mme Antonio Bonse, un garçon; Gordon S. Orme, une fille; Joseph Powell, une fille.

DÉCÈS—Theresa Laska, 63 ans, 118 rue N. Bassin; Angelina Bertucci 26 ans, roin Chippewa et Washington; Elizabeth Mary Meadi, 10 minutes, coin Orange et Tchoupitoulas; Henry Schilling, 37 ans, 1071 rue Tchoupitoulas; Mattie P. Sherwood, 4 jours, coin Camp et Milan; Francis H. Emke, 73 ans, 103 rue des Français; Mary Dillan, 20 ans, 164 rue St-Marie; John Perkins, 45 ans, 515 rue Jackson; Amanda M'neil's, 2 ans, 86 rue Bourbon; Julia Murray, 30 ans, 5 rue Old Magazine, Mary Krouse, 77 ans, 282 rue Marigny; John Kimble 61 ans, rue Deuxième, entre Clara et Willow; Michael Kotvizki, 67 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; William Taylor, 9 jours, 1 rue Ville, entre Dupré et White; Mme B. Campiglee, 65 ans, 30 rue Melpomène; Marie Louise Campounier, 57 ans, 105 rue Toulouse; Edward Walter Quinn, 22 ans, 313 rue Carondelet; Clara Conrad, 18 ans, 271 rue Philippewa; Michael Nasder, 8 jours, 657 rue Dryades; Albert Oliver Jurbanks, 4 mois, coin Troisième et St-Denis; Caroline Adams, 84 ans, coin Deuxième et Prytanée; Ruif Harrison, 46 ans, coin Josephine et Locust.

Cour de Circuit.

Le juge Boarman a annulé les décisions du jury dans l'affaires des Italiens contre la ville, et accorde aux demandeurs une nouvelle audition de cause.

Cour Civile de District.

L'avocat général ayant demandé une injonption contre O. Schoenhausen pour obtenir la fermeture de son café-concert, a donné comme motif qu'il n'avait pas payé ses taxes.

Le défendeur a prouvé qu'il était en règle et le juge a rendu sa décision en conséquence, autorisant Schoenhausen à laisser son café ouvert pendant que serait jugé son procès devant la cour civile.

L'avocat-général ayant porté l'affaire de la loterie devant la Cour Civile, les avocats de la loterie vont demander que soit annulée l'injonction émise par le juge Monroe, parce qu'ils prétendent que l'affaire est purement du ressort de la Cour Criminelle.

En conséquence, les avocats ont demandé au shérif civil de rendre les objets saisis en vertu de l'ordre émanant de la Cour Civile.

Le shérif ne se conformera à cette requête que lorsqu'il en aura reçu l'ordre.

De nouvelles accusations ont été portées hier comme de coutume contre ceux des agents qui ont laissé leurs bureaux ouverts pour se livrer à la vente de nouveaux billets.

La succession de R. Jackson a été ouverte. Le défunt laisse aux Petites Sœurs des Pauvres $500. A l'Asile du Septième District $2,000. A l'Hôpital de Charité $1,000. Au Seamen's Bethel $500. Home for Incurables $500.

John T. Moore vs. Geo. W. Moore et al., en partage.

Liktton L. Callihan vs. L. L. Callihan & Bros. vs. Patrick J. McMahon, pour $1,416.

S. J. Shwartz & Co. vs. Gosselin & Vergas, pour $293 29.

Ichatz Biegler vs. Plymouth Rock Pants Co., pour $260.

Leo A. Scharff vs. James McGowan, pour $391.

Kate Bozant vs. the Providence Savings Life Assurance Co., de New York, pour $3,000.

Hillien Hemmer fait cession de biens, actif $1,000; passif $2,140 90.

J. L. Lyons & Co. contre D. P. January.—Pour $606 48.

Mme Maria Murphy contre John H. Murphy;—Pour obtenir une interdiction.

Poitevant & Favre, Lumber Company, contre W. Athens, Lumber Company.—Pour $903 50.

Cour Criminelle.

Le juge Moise a condamné hier à deux ans de pénitencier un vieillard de 70 ans, Henro Campbell, qui était coupable d'avoir blessé à coups de couteau l'agent Griffin de la 1re cour de recorder.

L'agent était allé chez Campbell pour l'arrêter en vertu d'une accusation de voies de fait qui avait été portée contre lui, le trouva en état d'ivresse, et lorsqu'il voulut l'emmener au poste il fut attaqué à coups de couteau.

Malgré son âge avancé, le condamné est un criminel endurci. Avant de le condamner à deux ans de pénitencier, le juge a demandé au chef Gaster le dossier criminel de Campbell. D'après ces documents, il n'a pas été arrêté moins de 27 fois, surtout pour ivresse et voies de fait.

Hoodlums.

Les hoodlums du haut de la ville viennent de reparaître. La nuit dernière, ils ont brisé trois boîtes d'alarmes du wagon de police et ont donné des alarmes. Naturellement lorsque le wagon a répondu à ces alarmes, les agents ont vainement cherché les prisonniers mais ils se sont aperçus que les boîtes étaient brisées.

Les mêmes individus se sont ensuite attaqués à un char de la rue Annonciation, et cachés derrière des arbres, ils ont jeté des pierres contre le véhicule lorsqu'il est arrivé à la hauteur de la rue Washington.

Les vitres du char ont été cassées et le conducteur a failli être blessé. Il s'est plaint à la police et les agents ont trouvé les coupables à 1 heure du matin, à l'encoignure des rues Magazine et Washington. Ils les ont arrêtés pour allures suspectes.

Les deux prisonniers se nomment Joe Welish et W. McLaughlin, deux mauvais sujets qui ne sont que trop connus. Ils n'ont pas pu expliquer la raison de leur présence à cette encoignure à pareille heure et ils ont été conduits au poste. L'un d'eux ayant donné au juge des raisons acceptables, a été acquitté; l'autre a été condamné à $25 ou trente jours.

Vols.

On a volé la nuit dernière un jeu de harnais dans la laiterie de Pat McGuire, près du pont Blanc.

—Un malfaiteur a pénétré chez le conseiller municipal Mayer et s'est emparé d'une somme de $50. On soupçonne un grand nègre très foncé qui a été vu rôdant dans le voisinage pendant plusieurs jours.

Suicide.

Hier soir à 8 heures une négresse du nom de Minnie Fletcher, qui habite au No 62 de la rue Trémé, a pris une dose d'opium. Les étudiants ont été appelés et ont déclaré qu'il était impossible de la sauver.

Collision.

Hier soir, à 4 heures 30, un nommé Dave Tamesday, qui habite rue Bertrand, entre Poydras et Perdido, est tombé du siège d'une voiture qu'il conduisait et qui a fait collision avec une autre voiture, coin avenue Carrollton et Tréhème. Le sulky a été endommagé pour $10.

Blessée.

Hier, à 4 heures de l'après-midi, Wm. Bellesonne, un nègre de 14 ans, qui habite l'ancien Hôpital de Marine, coin Broad et Gravier, a blessé d'un coup de revolver une fillette de 13 ans dont les parents habitent rue Gravier près Broad. Sa blessure n'est pas dangereuse. Bellesonne, contre qui une accusation a été portée, n'a pas été arrêté.

Bureau de Santé.

Le Dr Formento a lu un rapport des plus intéressants dans lequel il démontre la nécessité de créer un Laboratoire Bactériologique, département indispensable de tout Bureau de Santé. Il est souvent difficile, pour ne pas dire impossible, sans le secours d'une analyse bactériologique, d'établir un diagnostic exact en présence de maladies qui présentent les mêmes symptômes, les mêmes phénomènes cliniques et il est de toute importance, dans le cas de maladies suspectes, que ce diagnostic scientifique, basé sur la présence du microbe caractéristique, soit fait sans délai. Par exemple en présence d'un cas suspect de choléra, l'examen bactériologique peut seul établir s'il s'agit de choléra Asiatique ou de choléra Nostras—de même, l'analyse bactériologique peut seule faire reconnaître un cas de tuberculose pulmonaire—maladie contagieuse—d'un cas de bronchite ou de pneumonie chronique. Dans les cas de diphthérie, vraie ou fausse, cette analyse est encore plus importante. Ce n'est que par cette analyse que l'on peut déterminer quelles sont les mesures de prévention à prendre. Inutile dans les cas de pseudo-diphthérie, elles deviennent indispensables dans ceux de vraie diphthérie, maladie de la plus haute gravité. A l'heure qu'il est, il n'est pas un Bureau de Santé de quelqu'importance, dans aucun pays, qui ne possède un Laboratoire Bactériologique. Il est temps que le Bureau de la Louisiane se mette au niveau des Bureaux de Santé d'Etats, des Municipaux de moindre importance que le nôtre. La création d'un Laboratoire Chimique, il y a deux ans, a marqué un grand progrès dans nos annales. Celle du laboratoire bactériologique, que nous proposons en marquera un encore plus grand. Le prestige de notre Bureau ne fait que naître.... Quant aux services que ce laboratoire est appelé à rendre à la cause de la santé publique, ils sont incalculables. Le prix d'installation et de maintien de ce laboratoire sont insignifiants, et ne peuvent être pris en considération en présence des immenses avantages qui en résulteront.

(Rappelons ici que c'est au Docteur Formento que le Bureau de Santé doit la création du Laboratoire Chimique dont il est fait mention ci-dessus.)

5th Battalion L. S. N. G.

Le 5me Bataillon des Gardes Nationales de la Louisiane donnera un grand bal militaire par invitations, jeudi, le 1er février, à Odd Fellows' Hall. Une gracieuse invitation a été adressée à l'*Abeille*.

Deux Mots d'Explication.

MM. les éditeurs de l'ABEILLE.

Je viens de lire dans votre honorable journal, qu'on se plaint que tous les soirs il se forme une petite réunion d'individus devant l'hôtel Cosmopolitain, et que la circulation en est obstruée. Laissez-moi vous dire que les individus en question sont des cuisiniers et garçons de salle qui attendent l'heure de leur rentrée en service à l'hôtel même et aux restaurants des environs. Vous voyez que ce ne sont pas des tramps, mais de braves ouvriers.

UN ABONNÉ.

Chutes.

Hier soir à 4 heures, un nommé Léon Adams, qui un garçon de 28 ans, qui est garçon de café et natif de France, est tombé coin St Louis et Chartres et s'est blessé au côté gauche. Il a été transporté chez lui après avoir reçu les soins des étudiants.

Il habite au No 13 de la rue St-Louis.

—Hier, pendant la seconde course aux Fair Grounds, un jockey du nom de J. Hill a été démonté. Il a en l'épaule luxée et est allé se faire soigner à l'hôpital.

MENUS FAITS.

—Un enfant du nom de W. Craig a été mordu à la jambe par un chien au No 88 de la rue Joséphine. L'animal a été abattu par la police.

—Un nègre du nom de Spencer Creagh qui travaillait sur la levée au pieds de la rue du Canal, a été frappé à la tête par une pierre lancée par une personne restée inconnue.

—Mme Wm Gauche, qui habite coin Erato et Remparts, secouait des tapis sur un balcon, lorsqu'elle a perdu l'équilibre et elle est tombée d'une hauteur de seize pieds. Elle s'est fracturé le bras gauche et s'est blessée aux jambes.

—Hier matin à 1 heure l'agent James Coyle, du 6me precinct, âgé de 27 ans et habitant au No 656 de la rue Annonciation, est mort après une maladie de treize jours. Il faisait partie de la police depuis 1888. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Matthew John Omond et Jane Stubling, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,189—Division E. Attendu que Matthew John Omond Jr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feus Matthew John Omond et Jane Stubling, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
5 janv—5 9 14 Greffier.

Succession de William Brandt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,437—Division C. Attendu que Louis Bruth a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Brandt, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
6 janv—6 10 14 Greffier.

Succession de Lise Chaiaron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,246—Division C. Attendu que Stephen Chaiaron, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Lise Chaiaron, décédée intestat; avis est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
6 janv—6 10 14 Greffier.

Succession de Louis Valentine Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,191—Division D—Attendu que Mme Albertine Reading, veuve de Louis Valentine Bauer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Valentine Bauer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE
4 janv—4 9 13 Greffier.

Succession de Yorick H. Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,145—Division D.—Attendu que Mary Jane Campbell, "née Blanche", a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Yorick H. Campbell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
4jan—4 9 13 Greffier.

Succession de Francis Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,216—Division D—Attendu que Mlle Mary Ellen Hagan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Hagan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
5 jan—5 9 14 Greffier.

Succession de Alexandre Escuti.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41 140—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Escuti, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
4 janv—4 9 13

PAR LE CONSTABLE.

The St-Louis Refrigerator and Wooden Gutter Co. vs Lacascio & Martiny.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans — No 25,437 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, le MARDI, 16 janvier 1894, à midi, de la propriété décrite ci-après à savoir:

Toute une moitié de l'intérêt indivise de Henry Martiny dans l'actif, le fonds, la propriété, les droits et crédité de la raison Martiny & Co. faisant des affaires au No 49 rue Sud Rampart en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
6 jan—6 9 16 Constable.

BULLETIN Télégraphique.

La Condamnation de Vaillant.

Vaillant, l'anarchiste qui vient d'être condamné à mort, a dit que l'argent qui lui avait servi à se procurer la bombe pour faire sauter la Chambre des Députés, avait été volé. Il a dit que la femme du jeune ingénieur Paul Reclus lui avait donné une somme de vingt francs, à titre charitable, mais non comme souscription à la cause de l'anarchie.

Il dit qu'il regrette que la bombe n'ait pas eu l'effet qu'il en attendait, mais il attribue cet fait à ce que son bras a été heurté par un voisin au moment où il la lançait.

Je suppose, lui a dit le président du tribunal que votre intention était d'atteindre M. Casimir Périer?

Pas précisément; a-t-il répondu, je voulais tuer des ministres.

"Pour moi, tous les ministres sont les mêmes. Mon intention était d'atteindre des députés ou des ministres et je préférerais voir trois ou quatre ministres morts à un seul spectateur blessé." Il a dit aussi: "Je ne fais pas la guerre au peuple, je fais la guerre à la société et je vise les députés parasites."

Le jury a peu resté en délibération pendant 25 minutes avant de rapporter son verdict. Comme on demandait à Vaillant s'il avait quelque chose à dire, il s'est levé et a dit: "C'est la mort, merci!" Les juges se sont alors retirés pour décider du sort du coupable et ils ont conclu à la peine de mort. Lorsque leur décision a été annoncée à Vaillant, il s'est écrié: "Vive l'anarchie." Le condamné a refusé de se pourvoir en appel.

11 janvier—Vaillant a été emmené à la prison de la Roquette où il sera exécuté.

L'exécution n'aura pas lieu en public ainsi que cela s'était pratiqué jusqu'à présent.

Si le condamné persiste à refuser de signer son pourvoi, il sera exécuté dans un délai de dix jours.

Il a dit que l'on se trompait fort si l'on croyait que son exécution mettrait un frein à l'anarchie. Il a reçu d'Allemagne une lettre chiffrée qui a été remise entre les mains du ministère public. Le député Le Myre a dit qu'il ferait son possible pour obtenir la commutation de peine du condamné.

Le Gaulois dit qu'un groupe d'anarchistes connus sous le nom des "hommes libres," s'décidé d'adresser une pétition au Président Carnot, dans le même but: Les journaux républicains approuvent la sentence.

La Justice exprime l'espoir que le président se montrera clément et se décidera à commuer la peine.

La Libre Parole dit que le verdict est plutôt une décision politique et que le président devrait pardonner le condamné.

Chambre des Députés.

La Chambre française des députés vient de se réunir de nouveau.

Le député Blone qui a présidé la séance, a recommandé aux députés de ne se laisser guider que par le vœu du pays. On s'est montré très circonspect dans l'admission du public aux galeries, dans la crainte d'un nouvel attentat anarchiste.

Deux cents brochures anarchistes que l'on envoyait à l'éditeur de la *Révolte*, en Belgique, ont été saisis à la gare du Nord. Ils étaient intitulés: "La société moribonde et l'anarchie.

Le Président de la Chambre.

11 janvier.—Une dépêche de Paris annonce la nomication de M. Dupuy comme président de la Chambre par un vote de 290 contre 67.

En Sicile.

Une dépêche de Bari dit que les manifestations organisées pour protester contre les droits d'octroi ont gagné la ville de Rivel de Puglia. La population a brûlé l'octroi, le bureau des taxes contenant les archives; elle a détruit le Union Club et arraché les rails et les lignes de chars, coupé les fils télégraphiques et attaqué la gendarmerie.

Les gendarmes ont été obligés de tirer et de contenir à ce défendre jusqu'à l'arrivée des troupes.

Une personne a été tuée et 4 blessées. L'ordre a été rétabli.

L'Agitation Italienne.

De nouvelles démonstrations se sont produites dans le village de Corato, province de Bari. La populace a attaqué la résidence du maire à coups de pierres et les troupes envoyées pour rétablir l'ordre ont été attaquées avec les mêmes projectiles.

L'officier qui commandait a été obligé de donner l'ordre à ses hommes de faire feu sur les manifestants et plusieurs d'entre eux ont été tués. Il y a en aussi pas mal de blessés.

On dit que la société des Fasci a été complètement supprimée en Sicile, et toutes les personnes impliquées dans les récentes troubles ont été arrêtées.

Signor Crispi dément les bruits mis en circulation au sujet de l'intervention de puissances étrangères dans les affaires de Sicile.

11 janvier—Le premier ministre Crispi a demandé aux gouvernements européens de vouloir bien ordonner aux compagnies de télégraphe de ne pas recevoir de dépêches chiffrées à destination de la Sicile.

Querelle fatale.

A Tuskegee, Ala., deux jeunes gens se sont disputés au sortir du bal; il s'agissait de savoir qui reconduirait chez elle une jeune fille. L'un des deux jeunes gens a saisi un piquet de clôture et a terminé la discussion à son avantage en tuant son adversaire. Les amis de celui-ci se sont mis à sa poursuite et ils allaient le lyncher après l'avoir presque assommé, lorsque les autorités sont survenues et l'ont emmené à la prison. Il est à toute extrémité.

La Guerre au Honduras.

On annonce que le président Vasquez a pris en personne le commandement de son armée et qu'il est en ce moment retranché dans le voisinage de Tegucigalpa.

C'est le point le plus propice à la défense de la capitale. C'est là qu'aura lieu la bataille décisive.

On dit que les révolutionnaires du Honduras et leurs alliés du Nicaragua ont battu en retraite et qu'ils ont perdu plus de 200 hommes.

Assassinée par ses fils.

Les frères Menzoaca qui habitent San Antonio, viennent de tuer leur mère qui habitait Monterey. La vieille dame était riche, et maintes fois ils se sont adressés à elle pour obtenir de l'argent. Elle ne leur a jamais refusé ce qu'ils lui ont demandé, et dernièrement ayant appris qu'elle avait vendu comptant une de ses propriétés, ils sont allés faire une nouvelle levée de fonds. Elle leur a refusé la somme demandée, et l'un d'eux l'a maintenue, tandis que l'autre lui tardait la poitrine à coups de poignard.

Ils sont tous deux enfermés à la prison de Monterey.

La question de Hawaii.

La question de Hawaii passionne en ce moment l'opinion publique. On prétend que le Président va envoyer au Congrès un nouveau message, et celui-ci est attendu avec anxiété. D'autres instructions seront aussi envoyées au ministre Willis.

Le bruit avait couru que le commandant des navires anglais qui se trouvent en ce moment dans le port de Honolulu avait débarqué ses marins. Le fait est, paraît-il, inexact et le commandant n'avait en vue que la protection de ses nationaux et n'avait nullement l'intention de faire acte d'autorité au nom de l'Angleterre.

Le secrétaire Gresham attend des nouvelles précises sur la situation, d'un jour à l'autre.

Incendie.

Un incendie a pris à Canton, Miss., et a détruit plusieurs maisons de commerce. Les pertes sont évaluées $25,000.

Tués par une explosion.

11 janvier—On écrit de Adelphi, O., que trois ouvriers d'une scierie ont été tués par l'explosion d'une chaudière.

Les Représentants de la Louisiane au Congrès.

Les représentants de la Louisiane se sont réunis en conférence pour discuter les moyens qu'ils doivent employer pour obtenir les concessions qu'ils réclament, avant que le bill Wilson ait été mis aux voix. Ils sont tombés d'accord sur le fait qu'ils n'ont pas de temps à perdre et qu'ils doivent sans plus tarder adopter un plan auquel ils resteront fidèles pendant le reste de la campagne contre le bill du tarif.

Ils ont décidé que ce plan serait arrêté à une conférence ultérieure.

Ils sont opposés à l'abolition graduelle de la prime ainsi qu'elle avait été proposée.

La grande difficulté est d'obtenir d'une assemblée qui favorise l'inscription du sucre sur la liste des produits entrant en franchise, un droit suffisant pour protéger les producteurs du pays.

Le nombre des membres qui consentent à écouter la discussion de cette question diminue de jour en jour.

Le chairman Richardson a déclaré qu'il ne serait pas possible d'accorder la parole à plus d'un membre de la délégation louisianaise et les membres de celle-ci ont décidé de choisir M. Price pour parler en leur nom.

Les représentants louisianais ne cessent pas que la situation est critique et que le sort du sucre est bien hasardé.

Au sujet des retards apportés dans le paiement de la prime par le gouvernement, retards qui ont motivé les plaintes de la plupart des planteurs sucriers, les sénateurs White et Caffery ont décidé de soumettre leurs réclamations au secrétaire du Trésor. Ces délais sont causés par le manque de fonds.

Au Brésil.

Le ballon dirigeable, qui a été commandé par Peixoto, est presque terminé. Il diffère des autres ballons en ce qu'il possède un moteur électrique. Le ballon est en sole et de forme sphérique. Aucun autre métal que l'aluminium n'est entré dans sa construction. C'est du haut de ce ballon que les soldats de Peixoto jetteront des bombes de dynamite sur les navires de Mello.

On a arrêté à Rio un messager envoyé par l'amiral de Gama à Mello.

Peixoto se prépare à attaquer les îles Cobras.

Mello est rentré dans la baie à la faveur de l'obscurité. Il prétend qu'il a sauvé d'une attaque prochaine. On dit que Mello va attaquer très prochainement la ville de Rio. Le siège de Bage continue. Aucune des deux armées n'a jusqu'ici l'avantage.

On a saisi à New York à bord d'un navire qui allait prendre la mer pour le Brésil, 300,000 cartouches destinées à Mello. Elles se trouvaient dans des caisses marquées "savon".

La nouvelle de la démission de Peixoto est démentie.

Le village de Fowler mis au pillage.

11 janvier—Une dépêche de Fresno dit que deux individus que l'on croit être C. Evans qui s'est récemment évadé et son élève E. Morrell, le garçon de café qui a favorisé son évasion, ont mis hier soir au pillage le village de Fowler, Cal. C'est un village situé à 10 milles de Fresno.

Il comptait 300 habitants. A 7 heures du soir, Geo. Léon, le commis en chef de la gare, s'y trouvait en compagnie de trois autres individus just. après le passage du train-express de Los Angeles, lorsqu'un homme masqué est venu interrompre leur conversation. Il a apparu dans l'encadrement de la porte, et le revolver au poing il leur a ordonné de lever les bras en l'air. Ils ont tous obéi, lorsque les deux commerçants du village sont arrivés sur la plateforme.

Ils ont compris immédiatement ce qui se passait et ils allaient courir au village pour donner l'alarme lorsque le bandit les a aperçus et tenant toujours les employés du chemin de fer en joue, il a marché à reculons vers les nouveaux venus et leur a ordonné de se joindre aux autres dans la gare. Leur vie étant en danger, ils n'ont pas hésité à obéir. Le bandit a fait ranger alors ses six prisonniers contre le mur, et toujours sous la menace de son revolver, il a fouillé leurs poches. Il s'est procuré ainsi une somme de $70 environ.

Il a ensuite ordonné à ses six prisonniers de sortir et les a conduits par la principale rue du village chez le plus grand épicier, dans l'intention évidente de dévaliser la boutique. Cependant au moment où il ordonnait à trois personnes qui se trouvaient dans le magasin de lever les bras, les constables Cobb et Nelson sont arrivés. Cobb, le revolver au poing, s'est précipité dans le magasin, mais le bandit s'est retourné et a fait feu sur lui.

Le constable est tombé à la renverse et bien qu'étant à terre, il a tiré sur le brigand. Il ne l'a pas atteint et il a blessé deux des autres personnes, l'une au bras et l'autre à la poitrine.

Pendant cette fusillade, le brigand a disparu à la faveur de l'obscurité.

Pendant la bagarre, un autre voleur avait fait son apparition avec une voiture dans laquelle il a sauté et s'est éloigné rapidement.

Le signalement du brigand répond à celui de Evans. On pense que les habitants de Fowler ont eu affaire aux deux évadés qui réfugiés dans les montagnes ont été poussés par la faim, et obligés de tenter une sortie.

Un posse a été organisé et il s'est mis sans perdre de temps à la poursuite des deux brigands.

Le constable a été grièvement blessé.

Un Professeur Arrêté